N° D'IMPRIMÉ T25986290

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/03/2024	24200754

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S014T116

(9) RAISON SOCIALE : SARL BANDRAC CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

(3) COORDONNÉES : 16, RUE ALEXANDER FLEMING
TEL. 02.31.06.19.66
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél : 02.31.06.19.66 - Fax : 02.31.06.19.67

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 014T1247

SIGNATURE :

NOM ET PRENOM : Non renseignés

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-056-DL (F)	05/11/2015	05/11/2015

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	KANGOO EXPRESS Z.E

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FW0ZBC54089556	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCT407R504	EL

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

17760

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, ARD, AVD, ARG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 30/10/2019 : 10515 km / 20/10/2021 : 14587 km / 18/10/2023 : 17738 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		3 %	
Forces verticales :	864 daN		725 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	297 daN	327 daN	263 daN	262 daN
Déséquilibre (<20%) :	10 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	297 daN	327 daN	263 daN	262 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 72 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 26 %				
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -2.3 %		-2.5 %		